



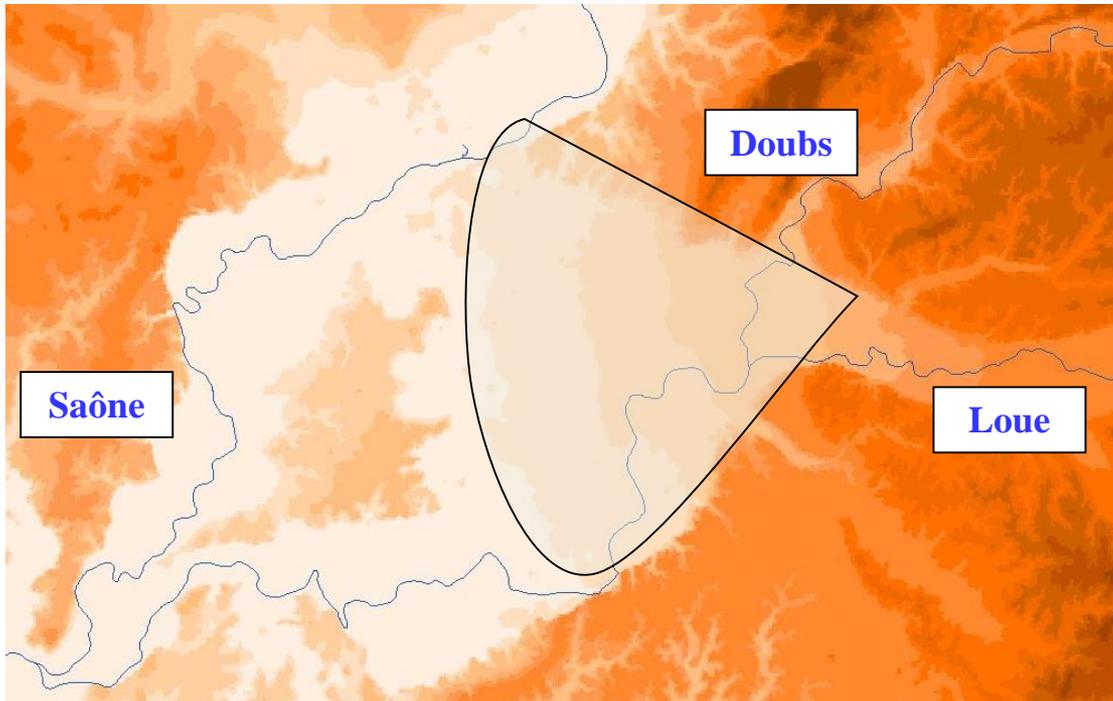
CONTOURS DE LA DEMARCHE D'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITE



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

Particularité géologique du secteur à l'origine de la dynamique du Doubs :

- En aval de Dole, élargissement de la vallée, le Doubs s'écoule sur un vaste cône alluvial (galets, graviers et sables : dépôts fluvioglaciaires).
- La rivière entaille ces dépôts formant de larges méandres et des tresses qu'elle redessine à chaque crue... la rivière est alors "mobile" → on parle de dynamique fluviale.)



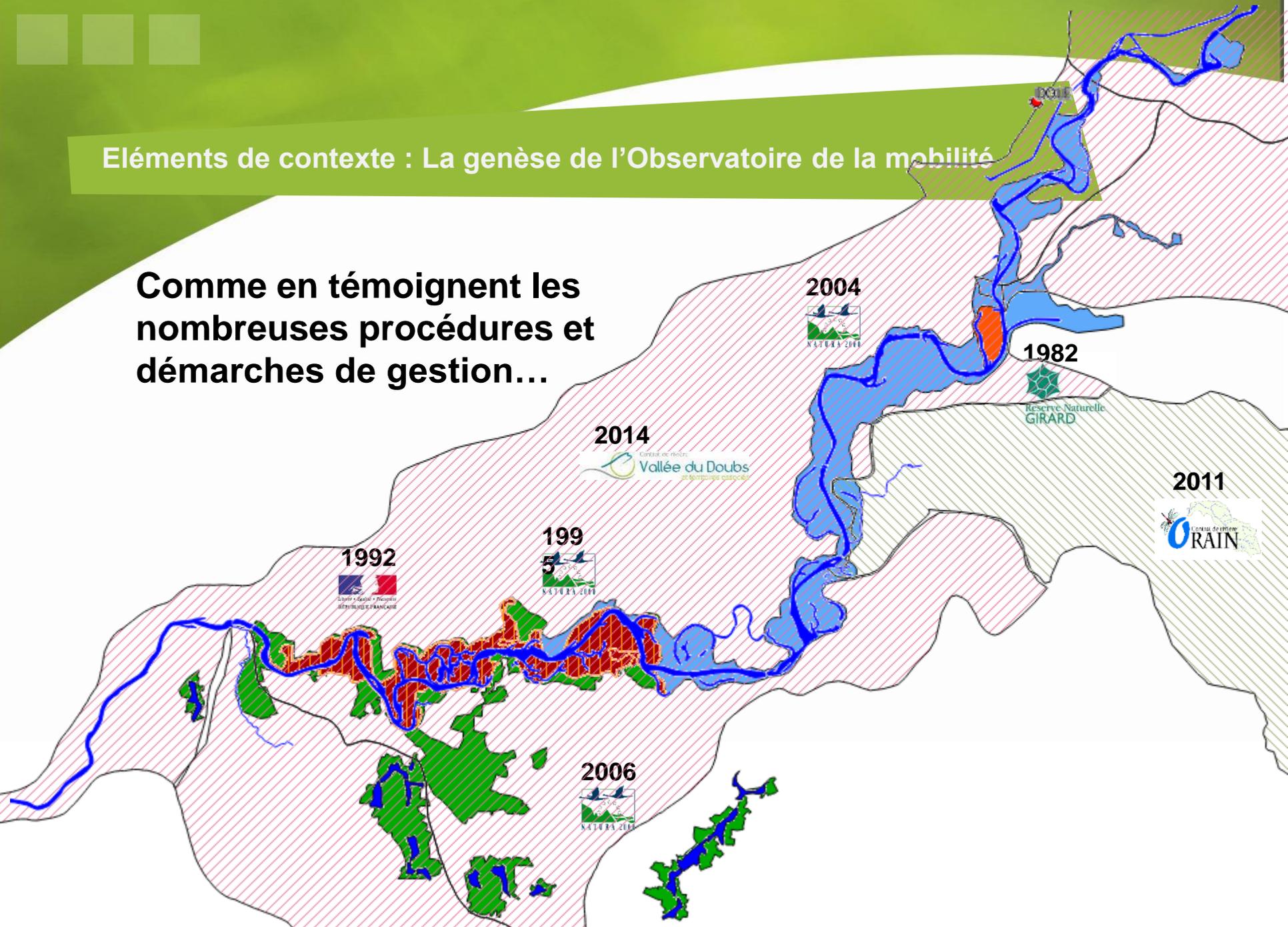
Eléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

Cette mobilité est à l'origine d'une richesse écologique exceptionnelle.



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

Comme en témoignent les nombreuses procédures et démarches de gestion...



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

Une rivière vectrice de développement et à l'origine d'une économie florissante...

- Flottage du bois au XVIIème siècle pour la construction des bateaux de la marine royale de Louis XIV jusqu'au XIXème (radeaux),
- Extractions de granulats pour les matériaux de construction courant du 20ème siècle (près de 8 millions de m3 sur 1960-1990)
- Développement de l'activité agricole sur les terres enrichies par les limons lors des débordements du Doubs,



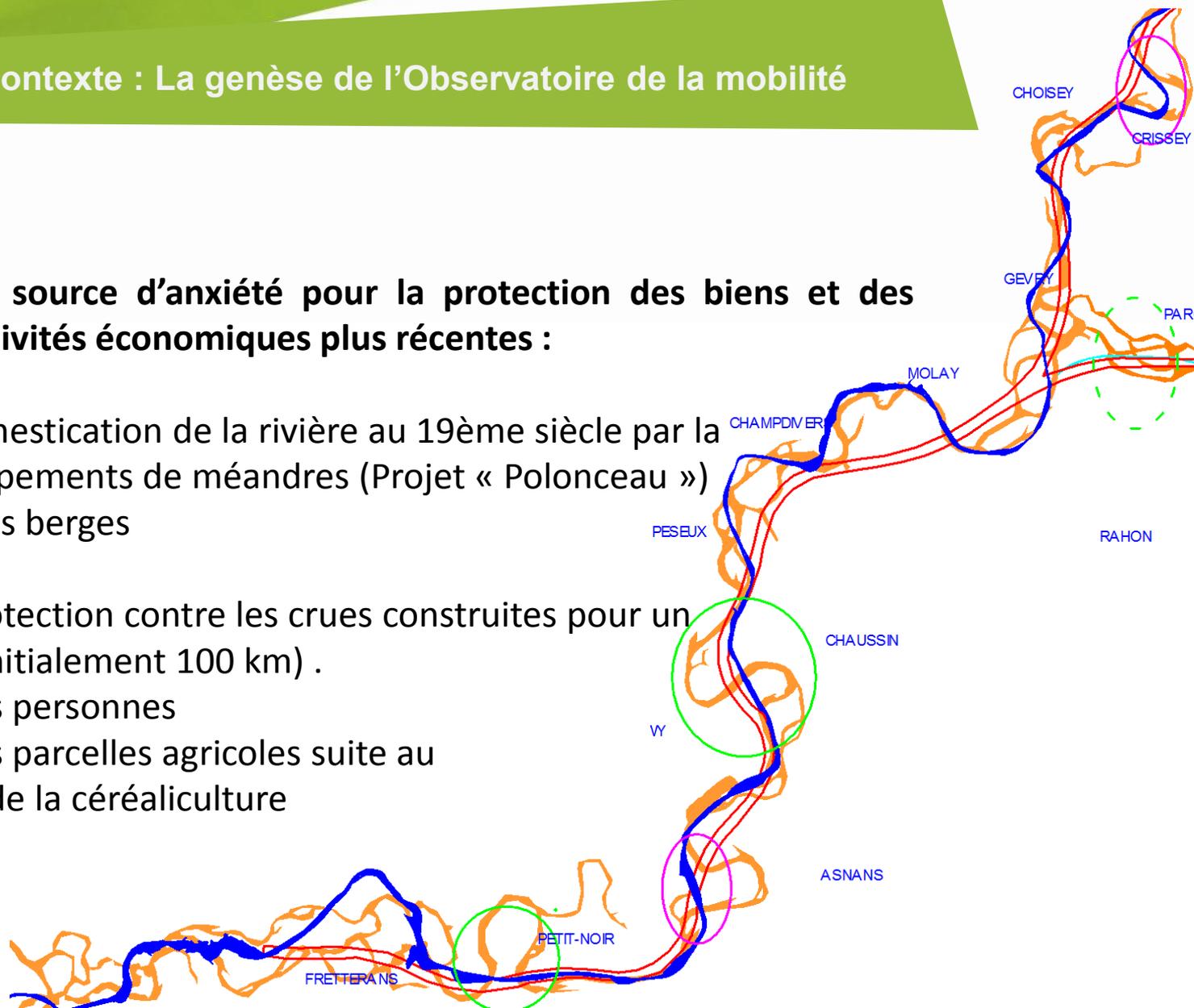
Moulin flottant de Navilly (on en dénombrait une dizaine sur le Doubs, le dernier ayant disparu en 1923) (Ecomusée Pierre-de-Bresse)



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

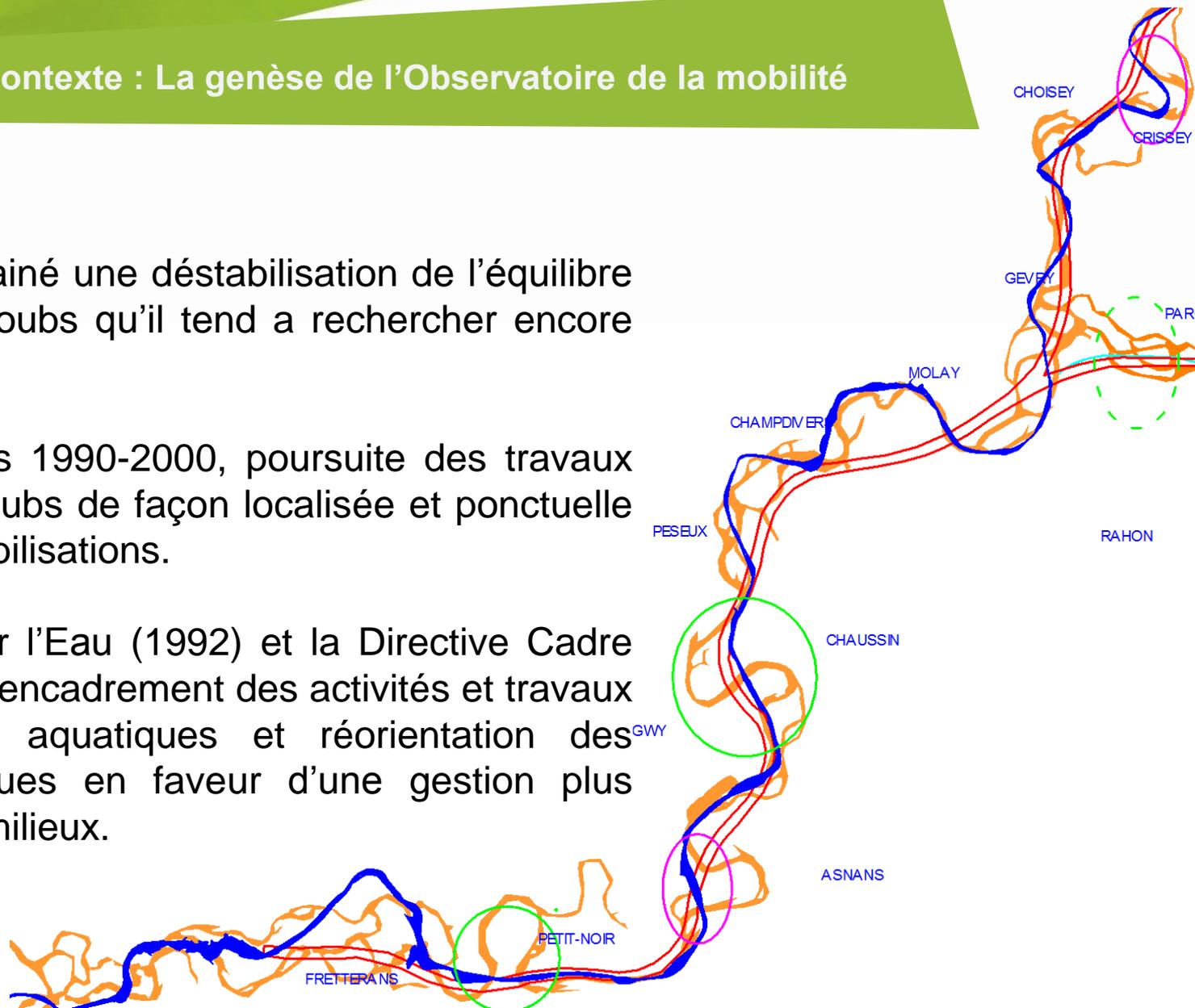
... Mais également source d'anxiété pour la protection des biens et des personnes et les activités économiques plus récentes :

- Travaux de « domestication de la rivière au 19ème siècle par la réalisation de recouplements de méandres (Projet « Polonceau ») et enrochements des berges
- 74 digues de protection contre les crues construites pour un linéaire de 82 km (initialement 100 km).
 - => Protection des personnes
 - => Protection des parcelles agricoles suite au développement de la céréaliculture



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

- Travaux ont entraîné une déstabilisation de l'équilibre dynamique du Doubs qu'il tend à rechercher encore actuellement.
- Avant les années 1990-2000, poursuite des travaux de fixation du Doubs de façon localisée et ponctuelle au gré des déstabilisations.
- Depuis la Loi sur l'Eau (1992) et la Directive Cadre sur l'Eau (2000), encadrement des activités et travaux sur les milieux aquatiques et réorientation des politiques publiques en faveur d'une gestion plus pérenne de ces milieux.



Éléments de contexte : La genèse de l'Observatoire de la mobilité

- Depuis les années 2000, reprise progressive du fonctionnement naturel de la rivière : retour à un gabarit du lit et à des profondeurs conformes à ce type de cours d'eau par comblement des fosses d'extraction, apparition de gravières,...
- Reprise de ces processus à l'origine de crispations et de tensions au niveau local en lien avec les activités présentes à proximité du cours d'eau.
- Suite à la demande d'intervention de plusieurs Maires, proposition d'étudier ces phénomènes et de réfléchir la stratégie à une échelle plus adaptée en mettant en place une démarche expérimentale et innovante : l'Observatoire de la mobilité de la Basse vallée du Doubs.



Principaux objectifs de l'Observatoire de la mobilité

A longs termes : « Vivre avec la rivière » en conciliant l'ensemble des éléments structurants du territoire

Maintien / adaptation des activités économiques

- Définir les outils adaptés pour rendre acceptables les contraintes (fonciers, financiers,...) et/ou permettre le maintien d'activités permettant de répondre à l'équilibre du territoire (polyculture élevage, ...)

Protection des biens et des personnes

- Définir les secteurs à risque devant bénéficier d'un suivi spécifique ou de mesures de protection
- Réfléchir à une meilleure gestion du risque inondations à l'échelle du secteur tenant compte de la mobilité du Doubs



Préservation / Restauration du patrimoine écologique

- Définir les secteurs mobilisables par le Doubs
- Poursuivre les actions de restauration des milieux (annexes, affluents, cours principal)

Développement du tourisme vert

- Faire de la richesse écologique, un vecteur de développement du territoire
- Rechercher les axes de développement du tourisme vert possibles

Principaux objectifs de l'Observatoire de la mobilité

A courts et moyens termes :

1. Etablir un diagnostic de l'état initial de la rivière et suivre finement le secteur

2. Identifier les secteurs à enjeux prioritaires en termes de risque vis-à-vis de la population et de restauration environnementale

3. Définir et mettre en œuvre un programme d'actions alliant préservation environnementale et amélioration de la protection des biens et des personnes dans une logique « Gagnant-gagnant » mais en poursuivant l'anticipation sur Longepierre

4. Communiquer, Informer la population locale sur la mobilité et la stratégie

↳ *Définition de moyens de communication innovants*

↳ *Mise en place d'un Comité de pilotage de suivi de la démarche*

- ➔ Réalisation d'un suivi du secteur en régie et information régulière de la population au travers de bulletins d'information et du Comité de pilotage de la démarche
- ➔ Proposition de lancement d'une étude par l'EPTB pour répondre aux autres objectifs

Le Comité de pilotage de la démarche

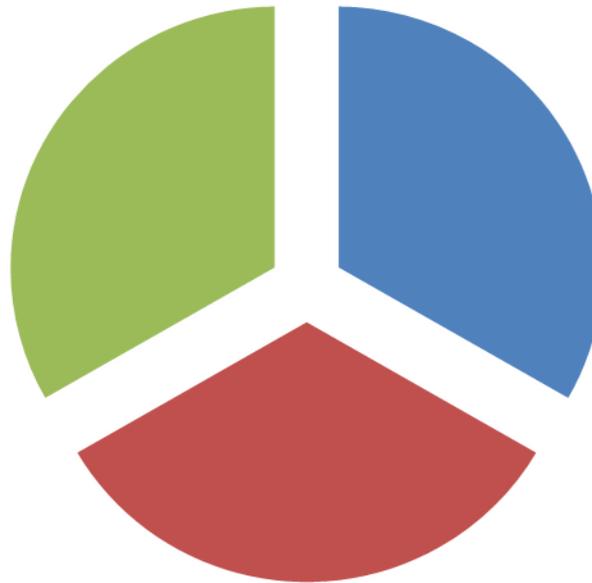
Composition identique au Comité territorial de la basse vallée mais restreinte aux communes fortement concernées par la démarche :

SERVICES DE L'ETAT

- Agence de l'Eau
- DREAL Bourgogne-FC
- DDT 39 et 71
- ONEMA

USAGERS

- Fédérations de Pêche et de chasse 39 et 71,
- Chambres d'agriculture 39 et 71
- CEN FC-Bourgogne
- Associations naturalistes



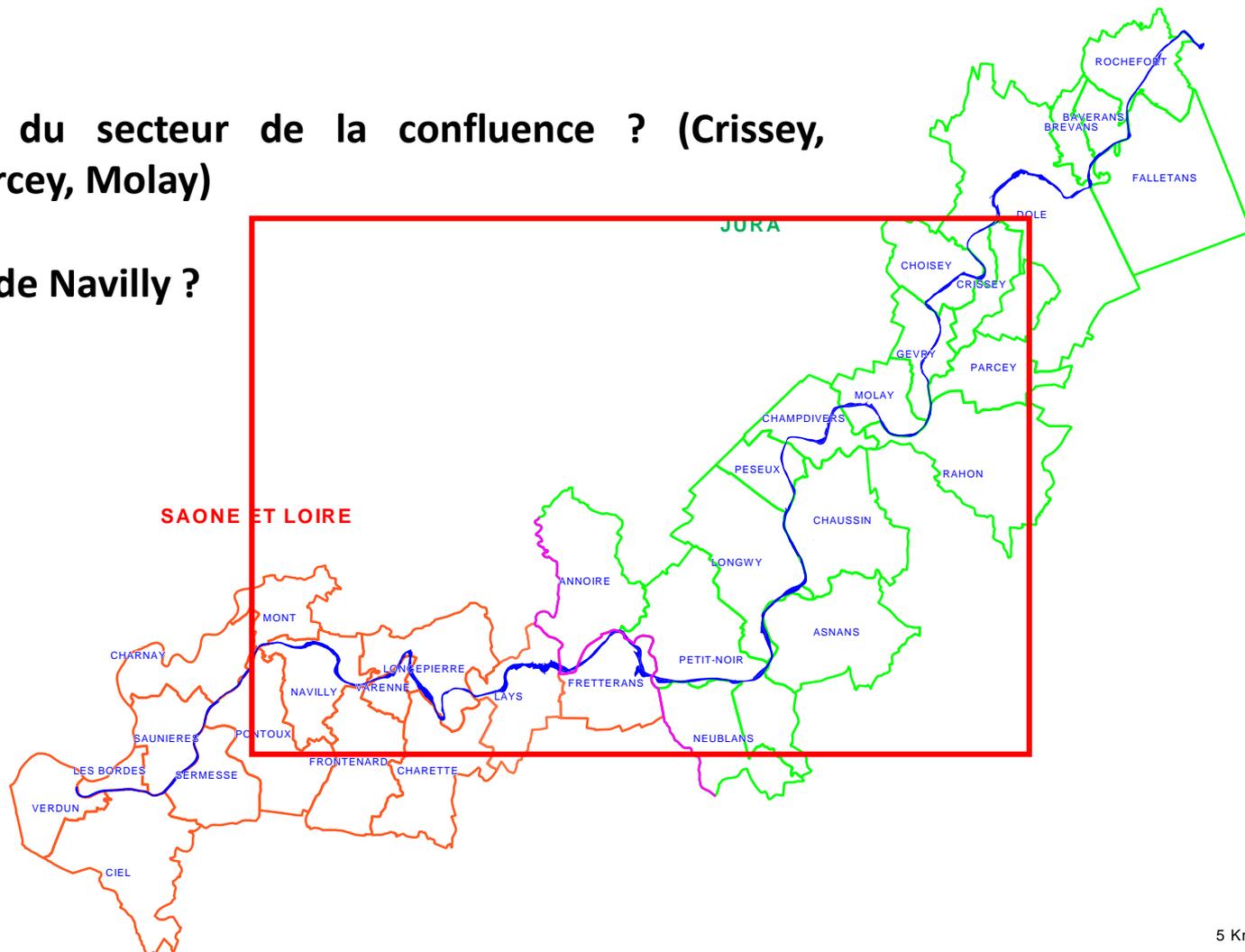
COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Conseil Régional
- Conseils Départementaux
- Intercommunalités
- Communes riveraines du Doubs les plus concernées
- EPTB Saône et Doubs
- Syndicat Mixte Doubs-Loue

Le périmètre de la démarche

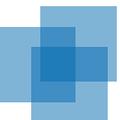
Intégration du secteur de la confluence ? (Crissey, Choisey, Parcey, Molay)

Limite aval de Navilly ?





LES APPORTS DE LA DEMARCHE CONSERVATOIRE DES PLAINES ALLUVIALES DE LA SAONE ET DU DOUBS



DÉMARCHE CONSERVATOIRE DES PLAINES ALLUVIALES

- > Assurer la **maîtrise d'ouvrage** d'acquisition foncière, de travaux de restauration et de gestion des milieux naturels à enjeux sur le Val de Saône et la vallée du Doubs
- > Assurer l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** des acteurs locaux pour la maîtrise foncière de sites à enjeux et leur gestion
- > Compétence assurée sur les communes riveraines de la Saône et du Doubs (AP du 28/03/2014)
- > Stratégie d'intervention basée sur les 3 enjeux prioritaires du SDAGE RMC :
 - Protection de la ressource en eau
 - Préservation des champs d'expansion des crues
 - Préservation de la biodiversité

Objectifs :
Maîtriser l'usage des
sols des parcelles à
enjeux de la vallée

DÉMARCHE CONSERVATOIRE DES PLAINES ALLUVIALES

Bilan des activités en 2016

- Environ 90 ha acquis et gérés par l'EPTB
- Environ 70 ha gérés en tant qu'AMO pour les collectivités locales
- Budget annuel : 240 000 € TTC (études et travaux) + 1 ETP
- La communication : plaquette à destination des partenaires



DÉMARCHE CONSERVATOIRE DES PLAINES ALLUVIALES



*Contrat
de rivière
Doubs*

*Site
Natura 2000
Basse Vallée
du Doubs*

*Démarche
Conservatoire*



PROPOSITION D'ETUDE 2016 :

Mettre à jour les données hydrauliques et réaliser l'analyse diachronique de la mobilité du Doubs

- Expliquer l'évolution de la rivière et préparer l'avenir
- Mesurer son impact réel sur l'occupation des sols, les paysages, et la biodiversité

Identifier les secteurs à enjeux en lien avec la mobilité de la rivière

- Définir les secteurs à risques nécessitant des actions de protection
- Définir les secteurs encore mobilisables

Analyse du foncier

- Identifier les propriétaires sur les secteurs à enjeux,
- Définir les outils fonciers/financiers utilisables pour compenser les pertes de terrain
- Recueil d'expériences / bench-marking

Définir les actions d'aménagement à réaliser sur les secteurs à risques (au stade AVP)

Proposer des outils de communication innovants

PROPOSITION D'ETUDE 2016 :

Proposition de Comité technique :

3 Représentants élus
Région Bourgogne/Franche-Comté
Conseil Départemental 39 et 71
Syndicat Mixte Doubs-Loue
EPTB Saône-et-Doubs
Agence de l'eau RMC
DREAL Bourgogne/Franche-Comté
ONEMA
DDT 25 et 39
Fédération de pêche 71 et 39
Fédération de chasse 39 et 71
Chambre d'agriculture 39 et 71
CEN Bourgogne et Franche-Comté

Objectif : Démarrage de l'étude en avril pour un rendu final à l'automne 2016 (durée 6 mois)

MERCI DE VOTRE ATTENTION ...

